

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS SABOLIE (2)**

Numéro SIRET : 24720009000063

POSTE COMPTABLE : 072045

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET ANNEXE : BUDGET ANNEXE ZONES ECONOMIQUES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	7
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	11
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	12
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	13
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	14

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	209 000,00	262 000,00	262 000,00
6015	Terrains à aménager	189 000,00	189 000,00	189 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	53 000,00	53 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66	Charges financières	61 000,00	58 000,00	58 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 000,00	58 000,00	58 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		272 000,00	322 000,00	322 000,00

023	Virement à la section d'investissement	70 000,00	11 000,00	11 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	100 000,00	100 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 000,00	111 000,00	111 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		342 000,00	433 000,00	433 000,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		433 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 000,00	100 625,35	100 625,35
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	100 000,00	100 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	625,35	625,35
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	152 000,00	66 000,00	66 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	152 000,00	66 000,00	66 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		153 000,00	166 625,35	166 625,35

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	189 000,00	189 000,00	189 000,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	189 000,00	189 000,00	189 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		189 000,00	189 000,00	189 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		342 000,00	355 625,35	355 625,35
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	77 374,65
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	433 000,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 151,58	100 368,05	100 368,05
1641	Emprunts en euros	121 151,58	100 368,05	100 368,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		121 151,58	100 368,05	100 368,05
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		121 151,58	100 368,05	100 368,05

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	189 000,00	189 000,00	189 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	189 000,00	189 000,00	189 000,00
315	Terrains à aménager	189 000,00	189 000,00	189 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		189 000,00	189 000,00	189 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	310 151,58	289 368,05	289 368,05
--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	289 368,05
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	103 000,00	121 000,00	121 000,00
1641	Emprunts en euros	103 000,00	121 000,00	121 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		103 000,00	121 000,00	121 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		103 000,00	121 000,00	121 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	70 000,00	11 000,00	11 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
3555	Terrains aménagés	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70 000,00	111 000,00	111 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 000,00	111 000,00	111 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	173 000,00	232 000,00	232 000,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	57 368,05
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	289 368,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 110 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 110 000,00									
2010001CC- ZAC	CREDIT AGRICOLE	22/07/2010	22/12/2011	22/10/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
201401 ZAC	BANQUE POSTALE	31/10/2013	31/10/2013	01/05/2014	1 500 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.82	2,097	2,148	EUR	T	P	O	A-1
201601	SFIL CAFFIL	25/04/2016	05/05/2016	01/09/2017	210 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.13)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	1,130	1,152	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - BUDGET ANNEXE ZONES ECONOMIQUES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 110 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 484 510,78					96 446,06	54 340,36	0,00	8 585,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 484 510,78					96 446,06	54 340,36	0,00	8 585,14
2010001CC- ZAC	N	0,00	A-1	282 326,96	14,81	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	14 342,38	10 643,73	0,00	1 908,35
201401 ZAC	N	0,00	A-1	1 055 183,82	12,08	F	Taux fixe à 4.02 %	4,081	68 103,68	41 400,28	0,00	6 503,22
201601	N	0,00	A-1	147 000,00	10,42	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	14 000,00	2 296,35	0,00	173,57
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN - BUDGET ANNEXE ZONES ECONOMIQUES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 484 510,78					96 446,06	54 340,36	0,00	8 585,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 484 510,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		100 368,05	I 100 368,05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 368,05	100 368,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 368,05	100 368,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 368,05	0,00	0,00	100 368,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 000,00	III 11 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		11 000,00	11 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 000,00	11 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 000,00	0,00	57 368,05	0,00	68 368,05

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	100 368,05
Ressources propres disponibles	IV	68 368,05
Solde	V = IV – II (6)	-32 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par Le Président (1),

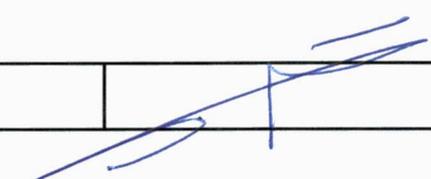
A SOUVIGNE SUR SARTHE, le 08/04/2022

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A SOUVIGNE SUR SARTHE, le 08/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CHEVALIER Daniel	
------------------	---

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2022, et de la publication le 15/04/2022

A SABLE SUR SARTHE, le 12/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

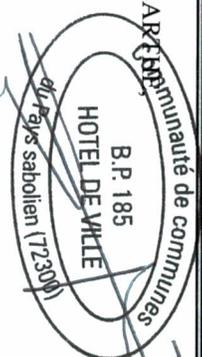
(2) L'assemblée délibérante étant : L'Assemblée délibérante.

IV - ANNEXES - REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE N-1

COMPTE ADMINISTRATIF N-1 Voté le		REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1		Résultat de fonctionnement N-1	
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		A - Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 77 374,65
B - Résultats antérieurs reportés		B - Résultats antérieurs reportés (par délibération du 25 juin 2021 sur l'affectation du résultat N-2), précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 0,00
ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)			
C - Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)		C - Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+ 77 374,65
Investissement		Investissement	
D - Solde d'exécution N-1 (précédé de + ou -)		D - Solde d'exécution N-1 estimé (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)		D 001 (besoin de financement)	
R 001 (Excédent de financement)		R 001 (Excédent de financement)	+ 57 368,05
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement		E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	+ 0,00
Besoin de financement (F= D+E)		Besoin de financement (F = D+E)	+ 57 368,05
AFFECTATION (C = G+H)		REPRISE ANTICIPÉE = C	
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement (F)	0,00
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		2) H Report en fonctionnement R 002 (si C>F, H=C-G)	77 374,65
DÉFICIT REPORTE D 002		DÉFICIT REPORTE D 002	0,00

SABLE SUR SARTHE,
Hélène de GEUSER
Responsable SGC de SABLE

SABLE SUR SARTHE
Communauté de communes
B.P. 185
HOTEL DE VILLE
Le Président :



SIGNATURES - BUDGETS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 8 AVRIL 2022

Budget Annexe - Zones d'Activité Économiques (ZAC)	Budget primitif 2022	X
Budget Annexe - Gestion des Déchets Ménagers (GDM)	Budget primitif 2022	X
Budget Annexe - Service Commun "Production de Repas" (SCPR)	Budget primitif 2022	X
Budget Annexe - Assainissement des Eaux Usées (AEU)	Budget primitif 2022	X

Communes		NOMS	Prénoms	Signature	Procuration à	
ASNIÈRES S/ VÈGRE 1+1	M.	LEMARIÉ	Jean-Louis		M. - Mme	
	Mme	BARTHELAIX	Annick	Excusée		suppléant
AUVERS LE HAMON 2	M.	LEMAÎTRE	Jean-Louis	Excuse	M. - Mme	
	Mme	HUET	Dominique	Excusée	M. - Mme	
AVOISE 1+1	M.	d'AMÉCOURT	Antoine		M. - Mme	
	M.	BASNIER	Serge	Excusé		suppléant
LE BAILLEUL 2	M.	DAVID	Eric	Excusé	M. PATERNE Pierre	
	Mme	FORGLIARES	Liliane		M. - Mme	
BOUESSAY 2	M.	PATERNE	Pierre		M. - Mme	
	M.	FREUSLON	Christophe	Excuse	M. - Mme	
COURTILLERS 2	M.	LEROY	Dominique	Excuse	M. - Mme DELORMEAU Serge	
	M.	DELOMMEAU	Serge		M. - Mme	
DUREIL 1+1	M.	ETIEMBRE	Joël		M. - Mme	
	Mme	KALKER	Corinne	Excusée		suppléant
JUIGNÉ S/ SARTHE 2	M.	CHEVALIER	Daniel		M. - Mme	
	Mme	BATAILLE	Laurence		M. - Mme	
LOUAILLES 1	Mme	CRNKOVIC	Martine		M. - Mme	
	Mme	POUSSIN	Nelly			suppléant
NOTRE DAME DU PÉ 1+1	M.	DAVY	Claude	Excusé	M - Mme	
	M.	PINEAU	Roland			suppléant
PARCÉ-SUR-SARTHE 3	M.	GENDRY	Michel		M. - Mme	
	Mme	VÉRON	Emma		M. - Mme	
	M.	HUET	Vincent	Excusé	Mme VERON Emma	
PINCÉ 1+1	Mme	FOUCAULT	Nicole		M. - Mme	
	M.	ROSSI	Gino			suppléant

SIGNATURES - PRÉSENCE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE (suite)

SÉANCE DU 08 AVRIL 2022 : BUDGET PRIMITIF 2022

Communes		NOMS	Prénoms	Signature	Procuration à
4 <i>PRECIGNÉ</i>	M.	ZALESNY	Jean-François		M. - Mme
	Mme	FUMALLE	Christiane	Excusée	Mme TALINEAU Marie Claude
	M.	PASQUEREAU	Alain		M. - Mme
	Mme	TALINEAU	Marie-Claude		M. - Mme
16 <i>SABLÉ SUR SARTHE</i>	M.	LEUDIÈRE	Nicolas		M. - Mme
	Mme	PETITGAS	Muriel		M. - Mme
	M.	LEGAY	Benoît		M. - Mme
	Mme	LEBOULEUX	Esther		M. - Mme
	M.	DUBOIS	Olivier		M. - Mme
	Mme	POTIER	Geneviève		M. - Mme
	M.	ROCHER	Denis		M. - Mme
	Mme	LÉTARD	Blandine		M. - Mme
	M.	RENOU	Nicolas	Excusé	M. LEUDIÈRE Nicolas
	Mme	GOURICHON	Manuela		M. - Mme
	M.	FERRAND	Jean-Pierre	Excusé	M. ROCHER Denis
	Mme	ANIS	Barbara	Excusée	Mme LÉTARD Blandine
	M.	JOULAUD	Marc	Excusé	Mme FOUILLEUX Anne Marie
	Mme	FRÉMONT	Marie-Paule	Excusée	M. MERCIER Philippe
	Mme	FOUILLEUX	Anne-Marie		M. - Mme
	M.	MERCIER	Philippe		M. - Mme
2 <i>SOLESMES</i>	M.	LELIÈVRE	Pascal		M. - Mme
	Mme	LAMBERT	Myriam		M. - Mme
1+1 <i>SOUVIGNÉ S/ SARTHE</i>	Mme	COSNIER	Mélanie		M - Mme
	M.	GASNIER	Christophe	Excusé	
2 <i>VION</i>	Mme	TÊTU-ÉDIN	Brigitte		M. - Mme
	M.	REGNER	Daniel		M. - Mme

suppléant